

DROIT À L'IMAGE

Dans un objectif pédagogique, nous pouvons être amenés à prendre des photos ou des vidéos de votre enfant. Ces documents pourront être utilisés pour des expositions au sein du lycée, sur le site internet de l'établissement ou sur les comptes du lycée sur les réseaux sociaux. L'action pédagogique peut par exemple prendre la forme d'expositions à la suite d'un voyage ou d'une sortie, d'activités coordonnées par le Conseil de vie lycéenne, comme les concerts, le bal des terminales, le carnaval ou encore des activités dans le cadre de l'Association sportive ou De la Maison des Lycéens et des clubs... Il peut également s'agir d'un projet d'élèves piloté par un professeur, y compris dans le cadre d'un examen, comme la réalisation de blog...

Je, soussigné (e) représentant légal de l'élève autorise / n'autorise¹ pas la prise de vue et la publication à des fins pédagogiques de l'image sur laquelle mon enfant apparaît, ceci sur différents supports (écrit, audio-visuel, électronique) pour le durée de la scolarisation de mon enfant au lycée Paul LANGEVIN.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les parents d'élèves ou leurs responsables légaux ont des droits et des devoirs de garde, de surveillance et d'éducation (Art 371 et suiv. du Code Civil). Le règlement intérieur consultable sur l'environnement numérique de travail (ENT) constitue un support essentiel pour instaurer un véritable dialogue avec les familles dans un esprit de coéducation. Le principe fondamental repose sur le partenariat constant entre l'équipe éducative du lycée et les parents d'élèves qui sont responsables de leurs enfants et qui doivent en suivre régulièrement la scolarité, notamment par la consultation de l'environnement numérique du lycée, le suivi des résultats et la participation aux réunions.

Le lycée met à la disposition des parents un certain nombre de moyens pour leur permettre de suivre la scolarité de leur enfant. L'ENT du lycée et PRONOTE sont les outils qui permettent de suivre la scolarité des élèves, de communiquer entre professeurs ou avec les parents qui y trouvent tous les renseignements utiles concernant leur enfant (notes, leçons, devoirs, absences, punitions et sanctions). Les identifiants et mot de passe personnels sont communiqués à chaque parent et à chaque élève au début de la scolarité au lycée. Chaque compte doit être activé.

Le lycée organise régulièrement des réunions (parents professeurs, des remises de bulletins scolaires, des informations diverses sur l'orientation ou sur d'autres thèmes) qui sont annoncées sur l'ENT du lycée. Il est important d'y participer.

En cas de non suivi caractérisé de la scolarité (absences systématiques aux réunions, non réponse ou non présentation aux convocations de l'établissement, ...), la Direction pourra procéder à un signalement de la situation aux autorités compétentes.

L'inscription d'un élève au Lycée Paul Langevin vaut acceptation du règlement intérieur, adhésion aux principes édictés et engagement à les respecter.

Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves ? OUI ☐ NON ☐

A Suresnes, le/...../.....

Signature de la mère :

Signature du père :

Signature autre responsable :
(Indiquer le lien avec l'enfant)



DOSSIER D'INSCRIPTION
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Coller
obligatoirement

une photo
d'identité
récente

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M ☐ ou F ☐ Date de naissance : / ____ / ____ / ____ /

Lieu de naissance : / _____ / Code postal / _____ /

Pays de naissance : / _____ / Nationalité : / _____ /

📞 mobile de l'élève : / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Adresse courriel personnelle de l'élève: _____@_____

Scolarité antérieure

Années scolaires	Nom et Commune de l'établissement scolaire	Classe fréquentée
2024/2025		
	(à compléter si l'enfant a fréquenté deux établissements l'an dernier)	
2023/2024		
2022/2023		
2021/2022		

Scolarité pour la rentrée 2025

Nom de l'établissement : **LYCEE PAUL LANGEVIN - SURESNES**

(1) Ne pas renseigner - réservé à l'administration

Date d'entrée dans l'établissement⁽¹⁾ : / ____ / ____ / ____ Classe⁽¹⁾ : / ____ / ____

EURO ALL ☐ EURO ANG ☐ LV3 JAPONAIS ☐ BACHIBAC ☐

CAMPUS RUGBY ☐ CAMPUS BASKET ☐ Option 2GT HIDA ☐ Option 2GT STL ☐

LVA : / ____ / ____ / ____ LVB : / ____ / ____ / ____

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé d'informations nominatives. La loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant que vous pouvez exercer par demande écrite auprès de M. le Proviseur du lycée Paul Langevin, 4 rue Maurice Payret-Dortail 92150 SURESNES

¹ Entourer la mention retenue.

Autres renseignements

N° de police : /_____/

**Personne(s) susceptible(s) de prendre en charge l'enfant
en cas d'indisponibilité des parents ou interlocuteur :**

Tél mobile : / _____ / Lien avec l'enfant/qualité : / _____ /

Santé de l'élève

Compléments d'informations
